

IDFO-Habitat

Institut pour
le Développement
de la Fibre Optique
dans l'Habitat



Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

8^{ème} édition des Petit-déjeuner débat

« Dynamiser le marché des services dans les logements : Les Livres Blancs d'IDFO-Habitat numérique »



La Fibrotique une nouvelle approche pour le développement des services dans les immeubles d'habitation



Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

Infrastructures et services à l'habitat : Le point.

Dans l'objectif de mener une analyse sur les meilleures pratiques à mettre en œuvre pour le déploiement des services à l'habitat, IDFO-Habitat numérique a décidé en 2013 de créer deux groupes de travail :

- Le premier sur les infrastructures optiques animé par Henri LEE , membre d'IDFO représentant la société CASANOVA
- Le second sur les services , animé par Gilles GENIN ,membre d'IDFO représentant le Bureau d'étude InGeTel..

De ces travaux a résulté deux livres blancs, objet de notre présentation d'aujourd'hui :

- **Livre blanc sur la mutualisation des infrastructures FttH.**
- **Livre Blanc portant sur les Services Fibrotiques Résidentiels**



Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

Infrastructures et services à l'habitat : Le point. Première partie

la mutualisation des infrastructures FttH

Un livre blanc rédigé par le groupe de travail d'IDFO-Habitat,
animé par **Henri LEE** de la société CASANOVA

L'art de vivre en réseau



casanov@



Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

La mutualisation des infrastructures est elle possible?

Après plusieurs mois, voire plusieurs années d'interprétations différentes des textes, il était nécessaire de trancher la question auprès des autorités de tutelle:

Peut on mutualiser les services internes à une copropriété sur les brins surnuméraires de la colonne FttH avec les brins réservés aux FAI ?

Le Livre blanc sur la mutualisation des infrastructures FttH dresse les avantages technico-économiques de la mutualisation d'infrastructures de services sur des brins surnuméraires d'une colonne de communication FttH.

Il s'inscrit dans la convergence numérique, orientation incontournable pour assurer un développement des services sans impacter la charge économique et s'orienter vers le « **zéro cuivre** ».

La situation actuelle:

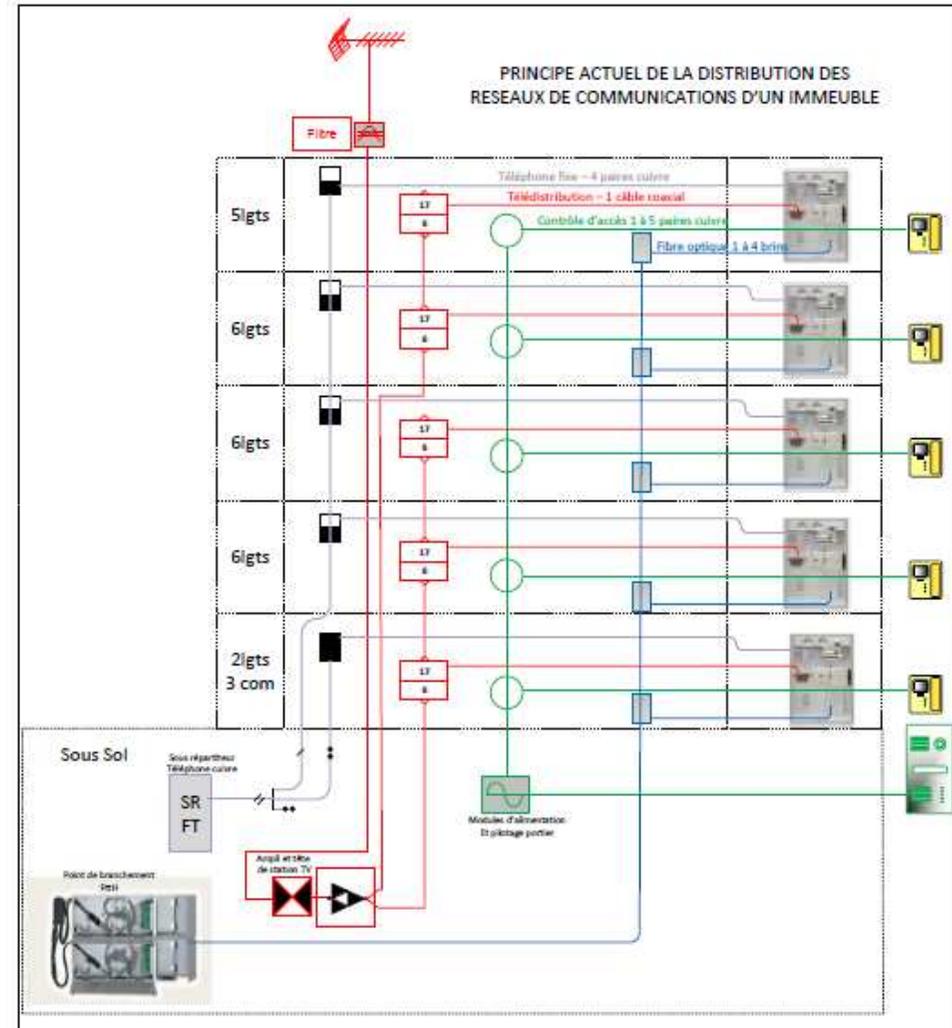
Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

A minima, 4 colonnes de communication
qui se côtoient:

- Le câblage RTC sur base cuivre
- L'antenne collective sur base coaxiale
- Le câblage contrôle d'accès sur base cuivre
- Le câblage FttH sur base optique

D'autres câblages peuvent compléter
cet arsenal:

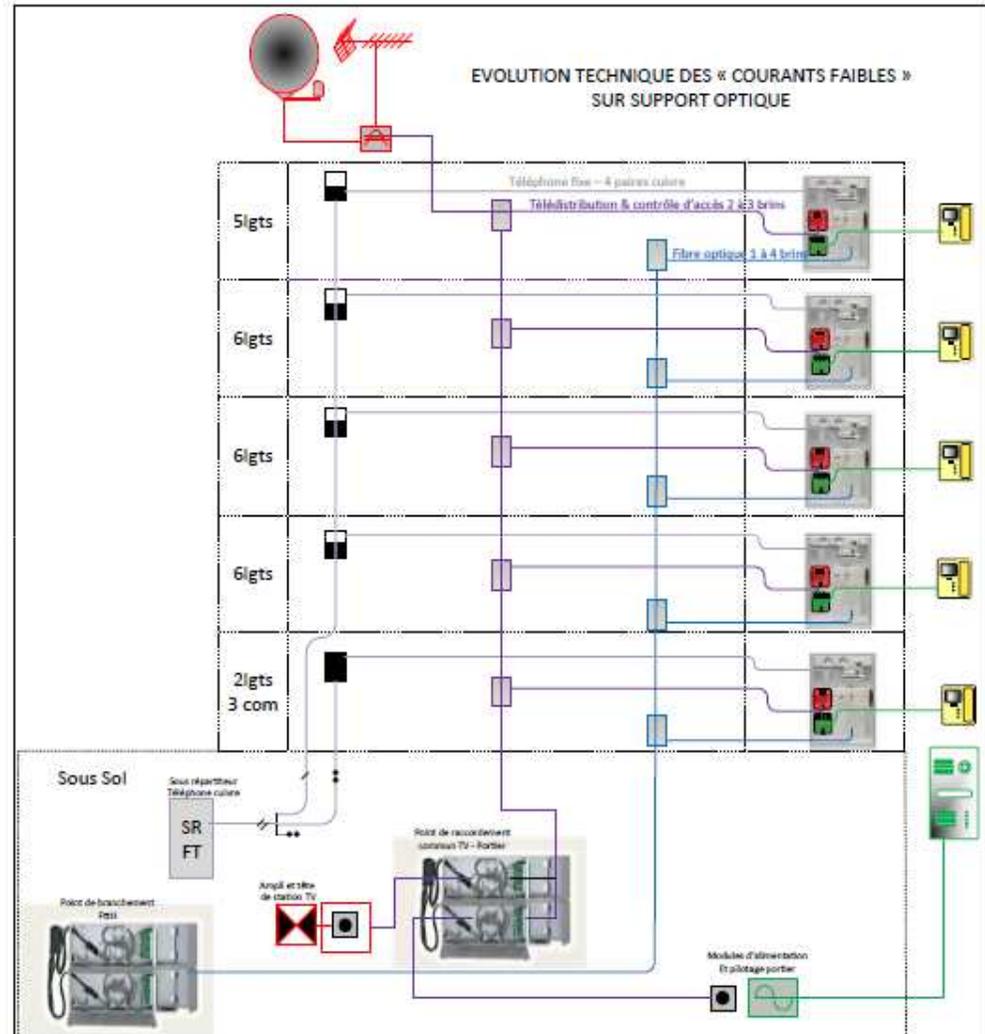
- Un réseau de télédistribution câblé
- Un réseau de TV satellite
- Un réseau de services répondant entre autres à la RT 2012.



La colonne de services indépendante

3 colonnes de communication subsistent:

- Le câblage RTC sur base cuivre
- Les autres services sont distribués par une infrastructure de Services Fibrotiques commune indépendante
- Le câblage FttH sur base optique



IDFO-Habitat

Institut pour
le Développement
de la Fibre Optique
dans l'Habitat

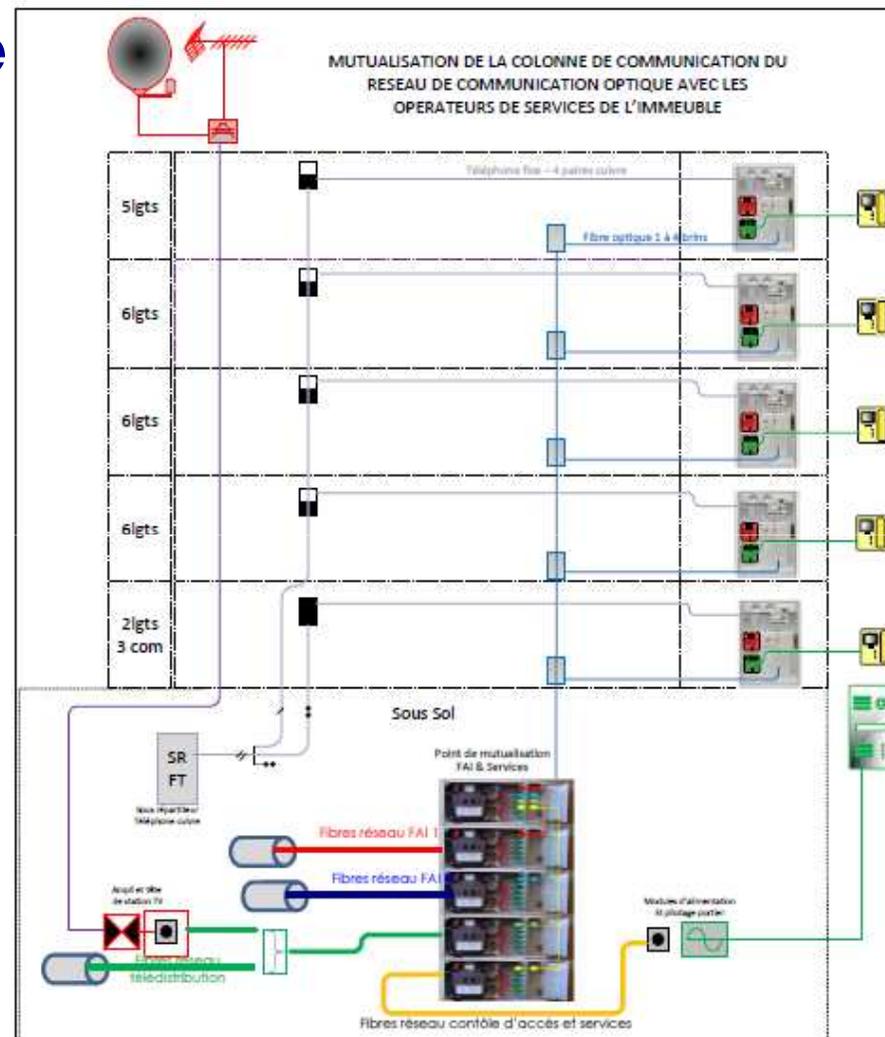


L'infrastructure de câblage mutualisée

Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

2 colonnes de communication subsistent:

- Le câblage RTC sur base cuivre
- Le câblage FttH sur base optique sur lequel l'infrastructure de Services Fibrotiques est mutualisée (sur des brins séparés) avec les brins réservés aux FAI





Comparaison économique sur une base 100
--

		Infrastructure actuelle	Colonne Services Fibrotiques séparée	Infrastrucure FttH mutualisée
RTC ADSL	Cuivre			
Antenne collective TNT	Coaxial			
Portier électronique	Cuivre			
Ftth 4 brins	Fibre			
		100	107	92

Option satellite				
Option Réseau Câblé				
Infrastructure de services Fibrotique				
		138	122	93



Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

Un point sur la position de l'ARCEP qui apporte un éclairage juridique

L'ARCEP s'appuie sur les notions définies à l'article L.32 du Code des postes et des communications électroniques pour définir le sens précis du texte de la LME.

La LME précise l'obligation des immeubles neufs de se doter d'une installation de lignes de communication électronique à très haut débit optique destinées à être utilisées par des opérateurs de communication électronique ouvert au public.

Définition d'un Opérateur

« On entend par opérateur toute personne physique ou morale exploitant un réseau de communications électroniques ouvert au public ou fournissant au public un service de communications électroniques. »

article L.32 du Code des postes et des communications électroniques

Cette définition ne limite pas aux seuls FAI le statut d'opérateur.

De nombreux opérateurs référencés à l'ARCEP exploitent des réseaux de communication électronique. Ce sont principalement des réseaux de télédistribution.



Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

Définition de « services de communications électroniques »

« On entend par services de communications électroniques les prestations consistant entièrement ou principalement en la fourniture de communications électroniques. Ne sont pas visés les services consistant à éditer ou à distribuer des services de communication au public par voie électronique. »

article L.32 du Code des postes et des communications électroniques

Cette définition exclut la possibilité de **distribuer ou éditer** des services de communications (services unilatéraux). Il faut impérativement que ces services soient « interactifs » ou « symétriques ».

On notera que c'est le cas de la plupart des systèmes de gestion technique ou de communication.



Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

Définition d'un « réseau ouvert au public »

« On entend par réseau ouvert au public tout réseau de communications électroniques établi ou utilisé pour la fourniture au public de services de communications électroniques ou de services de communication au public par voie électronique. »

article L.32 du Code des postes et des communications électroniques

Cette définition précise que par opposition à un réseau ouvert au public **il ne peut pas être indépendant.**

Définition d'un « réseau indépendant »

« On entend par réseau indépendant un réseau de communications électroniques réservé à l'usage d'une ou plusieurs personnes constituant un groupe fermé d'utilisateurs, en vue d'échanger des communications internes au sein de ce groupe. »

article L.32 du Code des postes et des communications électroniques

Cette définition est fondamentale. Elle exclut la possibilité d'utiliser le réseau optique pour un groupe de personnes constituant un groupe fermé comme une copropriété.

Il serait intéressant de savoir si un groupe d'usagers abonnés peut être considéré comme « ouvert au public » alors qu'il est l'exemple même d'un « groupe fermé » ...



Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

Pour illustrer ces précisions, un exemple : Une antenne collective .

Bien qu'utilisant un support optique et un standard numérique, elle ne peut pas être mutualisée sur l'infrastructure FttH pour 2 motifs :

- Elle n'a pas un caractère interactif (sauf utilisation de la voie de retour)
- Elle constitue un réseau indépendant puisque limitée à un groupe fermé d'utilisateurs (la copropriété).

En revanche, un **réseau de télédistribution**, qui dessert plusieurs ensembles immobiliers, peut être mutualisé dès l'instant où :

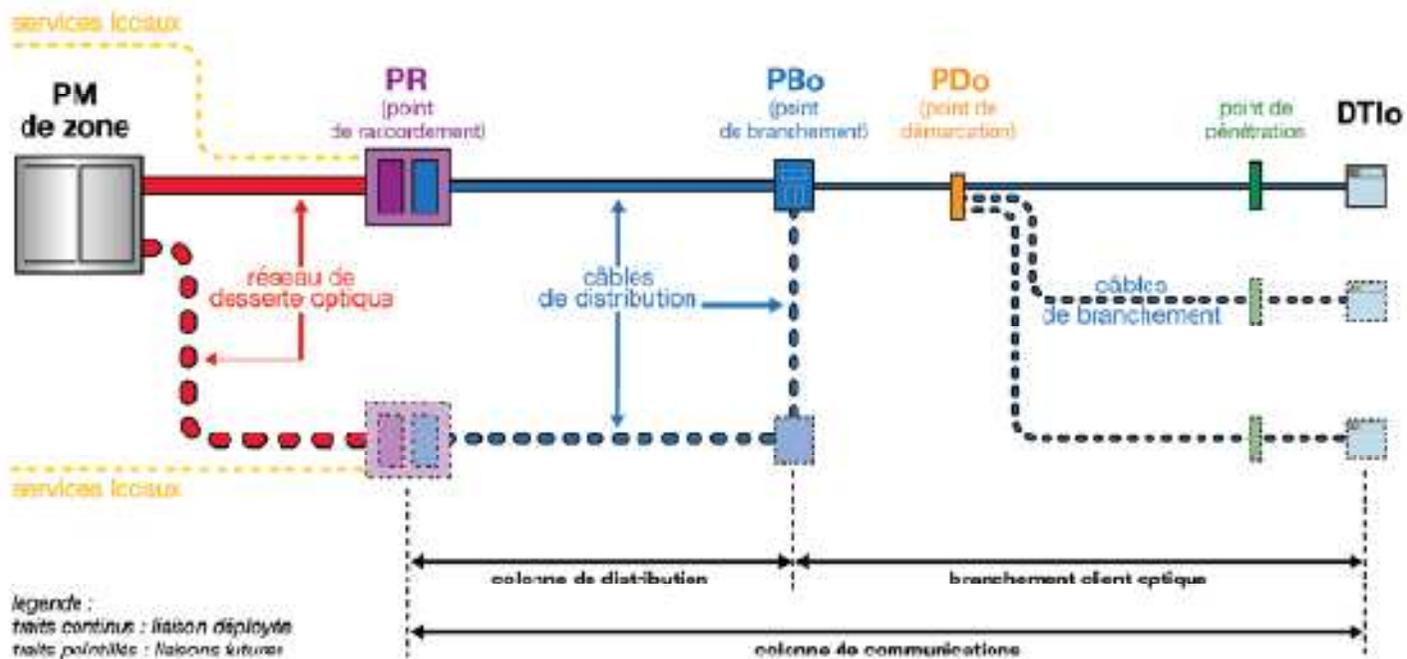
- Il utilise la voie de retour pour proposer des services interactifs (VOD ...)
- S'il utilise une infrastructure optique.



Les travaux du groupe Objectif Fibre.(1)

Institut pour le Développement de la Fibre Optique et des services liés dans l'Habitat Numérique

Figure 2 : Synoptique détaillé de la colonne de communication





Les travaux du groupe Objectif Fibre.(2)

Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

Les chapitres suivants précisent la séparation physique des réseaux « locaux » des réseaux « Mutualisés au PM de zone » tant au niveau des PR que des PBo sur des cassettes séparées.

#4.4.4 DIMENSIONNEMENT ET CARACTÉRISTIQUES DES PR

Le PR, connectorisé ou non connectorisé, dessert de 2 à n PBo en fonction de la zone à desservir. Il contient exclusivement des fibres appartenant au réseau de l'opérateur de PM (si des fibres surnuméraires n'appartenant pas au réseau de l'opérateur de PM arrivent jusqu'à ce point elles sont raccordées à un PR distinct ou à un compartiment distinct garantissant qu'aucune intervention ne présentera de risques quant à la fiabilité du réseau de l'opérateur de PM).

L'intégrateur doit veiller à l'accessibilité de l'ensemble des fibres (y.c. les fibres surnuméraires n'appartenant pas au réseau de l'opérateur de PM). Aussi, il est recommandé que les fibres surnuméraires soient rangées selon les règles de l'art dans un boîtier ou dans des cassettes indépendantes de celles de l'opérateur de PM qui devront être prévues à cette effet.

Le PR existe sous forme de coffret, de protection d'épissure ou d'armoire de rue. En coffret ou protection d'épissure, il est connectorisé ou non.

Sous forme de protection d'épissure, il est situé en chambre ou sur appui télécom (poteau en aérien). Sous forme de coffret, il est situé en aérien ou en façade.

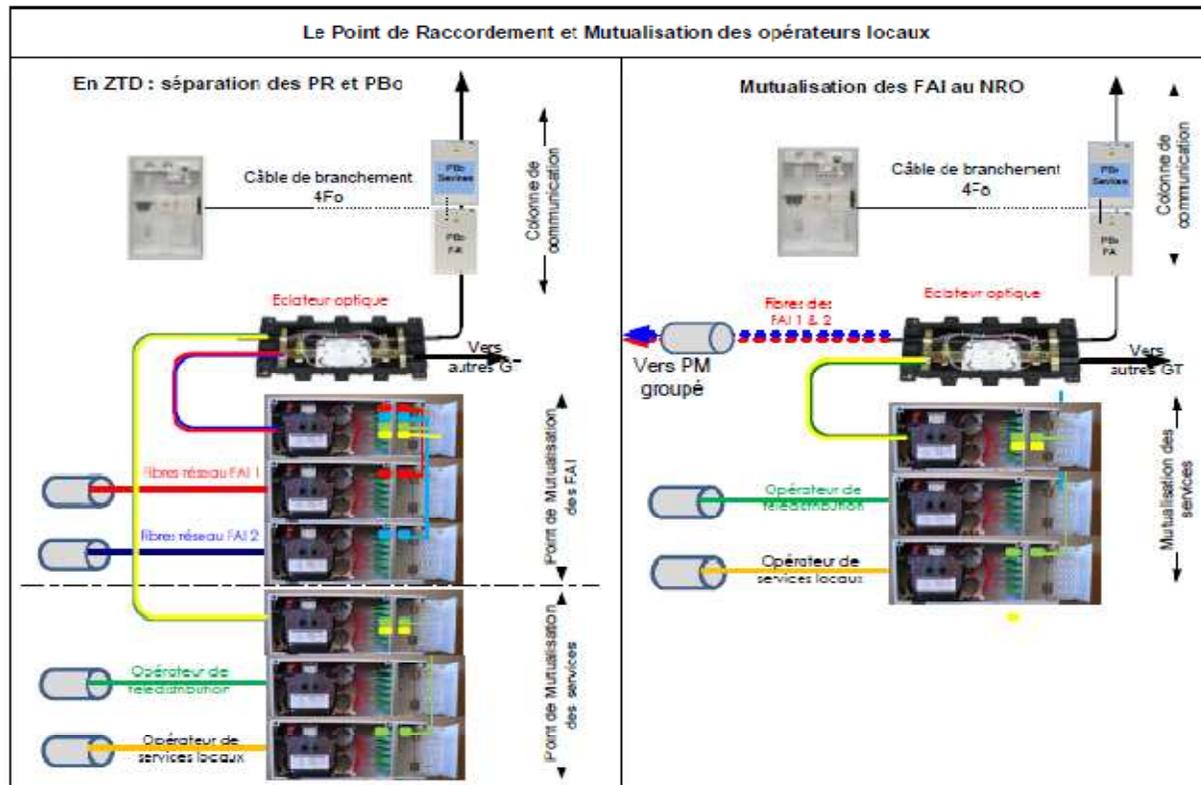
#4.4.5 DIMENSIONNEMENT ET CARACTÉRISTIQUES DES PBo

Le PBo est un boîtier de protection d'épissures (BPE) qui dessert de 4 à 6 logements. Il contient exclusivement des fibres appartenant au réseau de l'opérateur de PM (si des fibres surnuméraires n'appartenant pas au réseau de l'opérateur de PM arrivent jusqu'à ce point elles sont raccordées à un PBo distinct ou à un compartiment distinct garantissant qu'aucune intervention ne présentera de risques quant à la fiabilité du réseau de l'opérateur de PM).

L'intégrateur doit veiller à l'accessibilité de l'ensemble des fibres (y.c. les fibres surnuméraires n'appartenant pas au réseau de l'opérateur de PM). Aussi, il est recommandé que les fibres surnuméraires soient rangées selon les règles de l'art dans un boîtier ou dans des cassettes indépendantes de celles de l'opérateur de zone qui devront être prévues à cette effet. Le PBo existe sous forme de coffret ou de protection d'épissure. En coffret ou protection d'épissure, il est connectorisé ou non.

Sous forme de protection d'épissure il est situé en chambre ou sur appui télécom (poteau en aérien). Sous forme de coffret il est situé en aérien ou en façade. Il devra satisfaire aux exigences de la CEI 61753-1

Organisation d'un PR/PM avec des services locaux mutualisés





Le constat

Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

Dans ce contexte juridique:

- Les services proposés par un opérateur de services ouvert au public, **peut être mutualisé sur la colonne FttH**
- Les services proposés par un opérateur de services indépendant, **ne peut être mutualisé sur la colonne FttH**



Les conséquences

Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

Les multiples colonnes actuelles devront être conservées ou groupées sur une infrastructure de services Fibrotiques indépendante

Les coûts de construction des logements vont évoluer au fur et à mesure du développement des offres services.

Frein à l'essor de la fibre optique, et des services à l'habitat.





Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

La position d'IDFO- Habitat

Les services internes à la copropriété ne peuvent être mutualisés avec les brins surnuméraires de la colonne de communication FttH.

Cette situation contribue à renchérir le coût du logement et constitue un frein à l'essor de la fibre optique dans l'habitat et au développement des emplois qui en résulterait.

Pour s'affranchir des colonnes de communication multiples dédiées aux services, et pour répondre aux besoins à venir en matière de services, IDFO propose la création d'une infrastructure de services Fibrotiques indépendante.

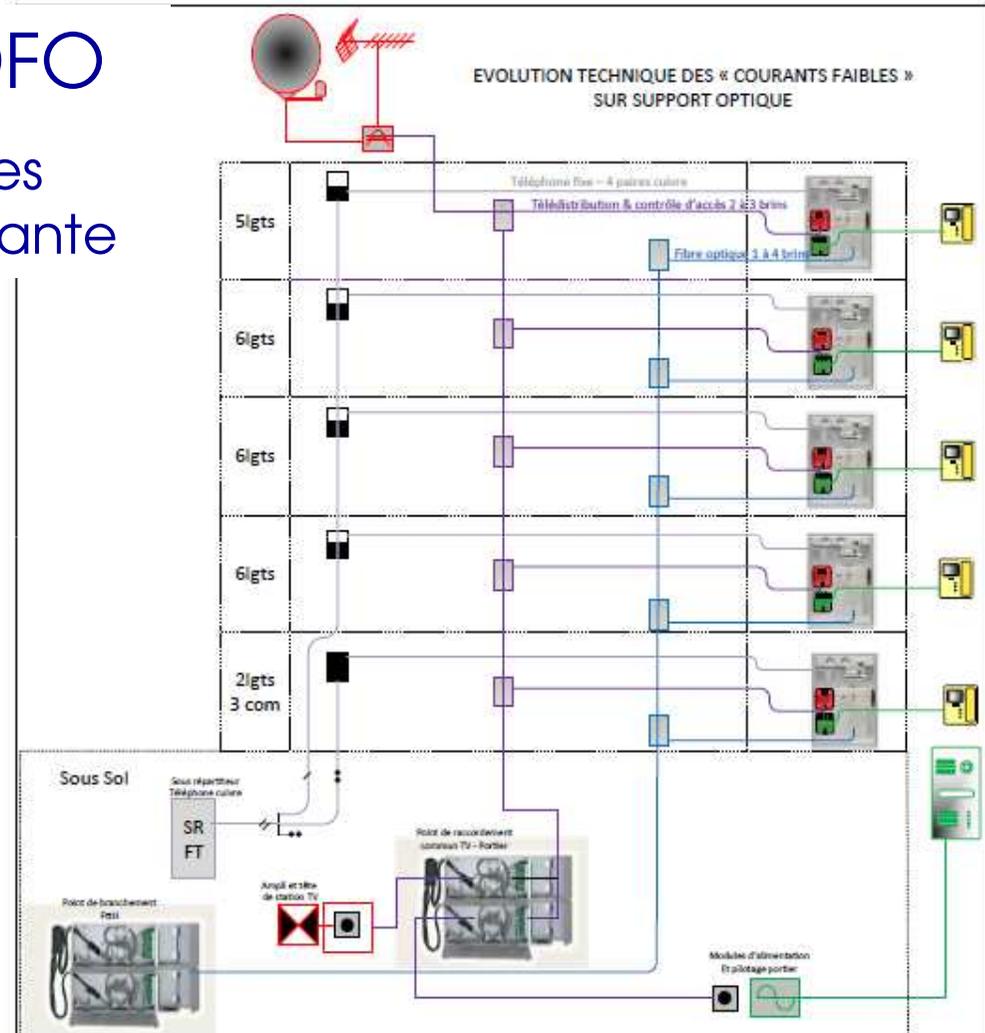
Cette infrastructure de services Fibrotiques permettra de répondre au développement prévisible des services à l'habitat, sans nécessiter de travaux complémentaires.

La position d'IDFO

La colonne de services Fibrotiques indépendante

3 colonnes de communication
 subsistent:

- L'infrastructure de câblage RTC sur base cuivre qui reste obligatoire.
- L'infrastructure de Services Fibrotiques commune indépendante.
- L'infrastructure de câblage FttH sur base optique.





Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

Les Propositions de IDFO habitat (1).

Lever les imprécisions terminologiques qui freinent le déploiement.

- Qu'entend on par « **brins surnuméraires** » ?
- Qu'entend on par « **opérateur de services locaux** », ?
- Quelle différence entre Opérateur de services locaux et opérateur de communication électronique ouvert au public ?
- Quel rôle précis, hors des ZTD entre Opérateur de zone - opérateur local – opérateur d'immeuble ?
- Des cassettes séparées ? (Pbo et PR)



Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

Les Propositions de IDFO habitat (2).

- Mutualiser le fourreau de liaison entre la gaine technique et le tableau de communication pour les réseaux de communication optiques, qu'ils soient FttH ou réseau fibrotique.
- Réaliser une opération test avec une colonne optique de services séparée. Elle permettrait de mesurer plus précisément les économies réalisables avec une mutualisation.



Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

Infrastructures et services à l'habitat : Le point

Deuxième partie

Les Services Résidentiels Fibrotiques: un livre blanc rédigé par le groupe
de travail IDFO-Habitat animé par Gilles GENIN du bureau d'études 



Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

Les motivations de la rédaction de ce second livre blanc sont de :

- Faire un panorama des services actuels de communication exploités dans l'habitat collectif
- Dresser un état des problématiques posées aux gestionnaires de patrimoine et promoteurs, qu'elles soient économiques, techniques, énergétiques, sociétales, de sécurité ou de communication
- Donner des exemples de systèmes disponibles sur le marché offrant des services permettant de répondre aux problématiques posées
- Montrer les solutions techniques permettant l'intégration de tous les systèmes supportant les services existants et complémentaires, sur un réseau RF et IP unique desservant les logements et espaces communs

***Démontrer la pertinence d'un réseau résidentiel
basé sur la Fibre Optique dans l'habitat collectif***



Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

Etat des lieux : Les Services Résidentiels Communicants

Définition : Les Services Résidentiels Communicants sont constitués par tous les services nécessitant un réseau de télécommunication pour être opérationnels, qu'ils concernent des services *IT (Information Technology)* de Voix, de Données ou d'Images à l'usage des résidents et de la résidence

Etat des Services Communicants actuellement distribués :

- La Télévision, le plus souvent via une antenne collective locale
- L'interphonie dans les logements, souvent via un câblage paires torsadées
- Un contrôle d'accès dans les halls des résidences et à leurs entrées parking
- Une gestion technique des systèmes résidentiels (chaufferie, BAES, ascenseurs, etc.) peu répandue et souvent limitée aux ascenseurs
- Une vidéosurveillance également peu répandue

Chacun de ses Services sont supportés par un câblage et des équipements qui leurs sont dédiés



Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

Les Nouveaux Challenges des Gestionnaires de Patrimoine

- ❑ Au-delà de ses Services Communicants dont la délivrance est à la charge du gestionnaire de patrimoine, ce dernier est également confronté :
 - Aux évolutions normatives et législatives qu'elles concernent :
 - ↪ La mise en conformité "Handicap" du contrôle d'accès à la résidence
 - ↪ L'application de la RT 2012 pour toutes les résidences neuves ou réhabilitées
 - ↪ L'obligation de construction d'une colonne optique pour la distribution des services des FAI aux logements
 - A l'augmentation de 30% du coût de l'énergie déjà annoncée d'ici 2016
 - A l'évolution sociétale amenant de nouveaux besoins de la part des résidents
 - A des problèmes de sécurité ou de dégradation
 - A une gestion de ses résidences de plus en plus complexe et difficile, liée à la multiplication de ses systèmes techniques
 - A un coût de construction et d'entretien de ses logements de plus en plus élevé, lié pour partie à l'empilement des câblages à réaliser

Les Nouveaux Challenges des Gestionnaires de Patrimoine

BESOINS / CONTRAINTES

Contraintes Ecologiques
et abaissement
des dépenses énergétiques

Amélioration des services
aux résidents par la Gestion Technique
à distance des systèmes résidentiels

Moderniser et optimiser
la communication Bailleur/résidents

SERVICES POUR Y REpondRE

- Contrôle des éclairages des communs, *lighting control*
- Mesures des consommations des fluides de la résidence (eau, gaz, électricité)
- Mesure des émissions de fumées de la chaufferie résidentielle
- Affichage de la consommation électrique dans les logements

- Contrôle/commande de la chaufferie et de ses pompes hydrauliques
- Contrôle fonctionnel des blocs autonomes d'éclairage de secours
- Contrôle fonctionnel des ascenseurs
- Contrôle fonctionnel des moteurs VMC

- Diffusion d'Informations Multimédia dans les halls et sur la TV des résidents en remplacement des panneaux d'affichage.

Les Nouveaux Challenges des Gestionnaires de Patrimoine

BESOINS / CONTRAINTES

Abaisser le coût de construction tout en offrant plus de services

Favoriser le maintien à domicile et l'accès aux services web aux ayants droits sociaux.

Amélioration de la sécurité

Contrôle d'accès résidentiel conforme à la norme « handicap » et pérenne

SERVICES POUR Y REpondRE

- Installation d'une colonne optique résidentielle unique en remplacement des colonnes de télévision et d'interphonie

- Distribution d'un Accès Internet collectif via la colonne optique résidentielle, pour accéder à des services web de télé-assistance de vie, de navigation et de messagerie

- Vidéosurveillance des espaces communs
- Exploitation de Clés Electroniques

- Contrôle d'accès adapté aux handicapés à interphones et vidéophones IP





Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

Déploiement des Services Fibrotiques dans la Résidence

**Pour déployer les Services Fibrotiques dans la
Résidence il est nécessaire de disposer :**

D'UNE INFRASTRUCTURE DE CÂBLAGE OPTIQUE



D'UN RÉSEAU IP et RF RÉSIDENTIEL



DES SYSTÈMES INHÉRENTS AUX SERVICES



Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

Nécessité d'un Nouveau Modèle d'Ingénierie de Câblage et Réseau

- ❑ Le modèle technique où chaque système IT disposait de son propre câblage et réseau, n'est plus tenable, de par le surcoût qu'il génère et la complexité qu'il introduit
- ❑ Le livre blanc décrit un nouveau modèle de câblage et de réseau pour l'environnement résidentiel permettant de :
 - Connecter tous les systèmes IT sur un **câblage** et un **réseau unique**
 - Mutualiser l'exploitation de la liaison opérateur existante rattachant la loge au site central du gestionnaire

Pour cela des protocoles et média convergents existe :

IP (Internet Protocol) et la Fibre Optique

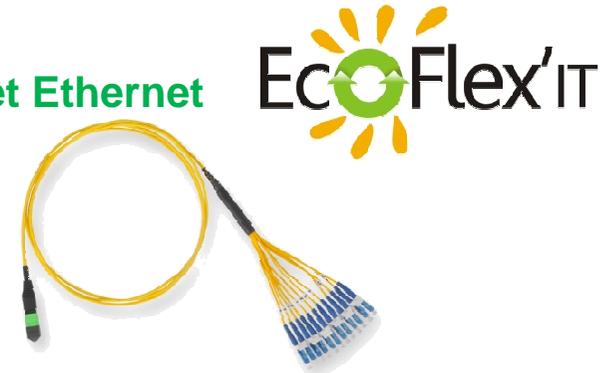


Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

Nécessité d'un Nouveau Modèle d'Ingénierie de Câblage et Réseau

❑ Ce nouveau modèle d'ingénierie développé par **InGeTel-bet** est dénommé **EcoFlex'IT™ Résidentiel**

- **Basé sur les standards publics RFoG, EuroDOCSIS et Ethernet**
- **Exploitant la préconnectorisation et la fibre optique**
- **Sans locaux techniques**
- **Facile à installer et peu encombrant**
- **Déployable au fur et à mesure des besoins d'intégration des systèmes IT résidentiels**
- **S'appuyant sur des équipements réseau industriels robustes, compacts et peu énergivores**

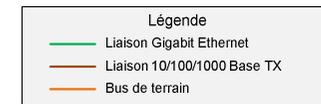
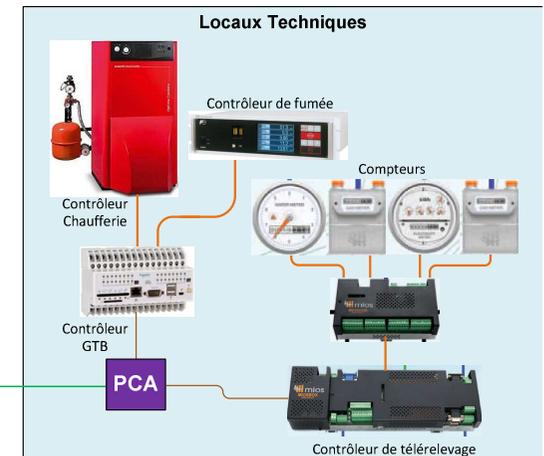
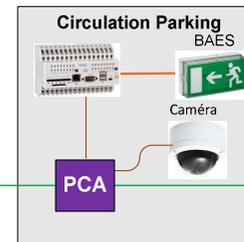
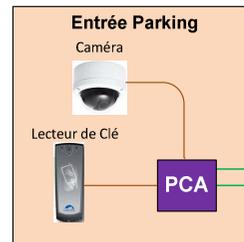
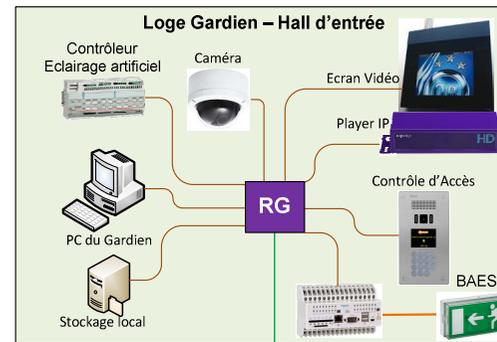


Les Services Fibrotiques de la Résidence

Institut pour le Développement
 de la Fibre Optique et des services liés
 dans l'Habitat Numérique

❑ Le **Réseau EcoFlex'IT™ Résidentiel** connectera les équipements des systèmes IT disposés dans les espaces communs dans quatre zones typiques

- Aux alentours de la loge et/ou du hall d'entrée
- A l'entrée parking
- Dans les circulations parking
- A proximité des locaux techniques





Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

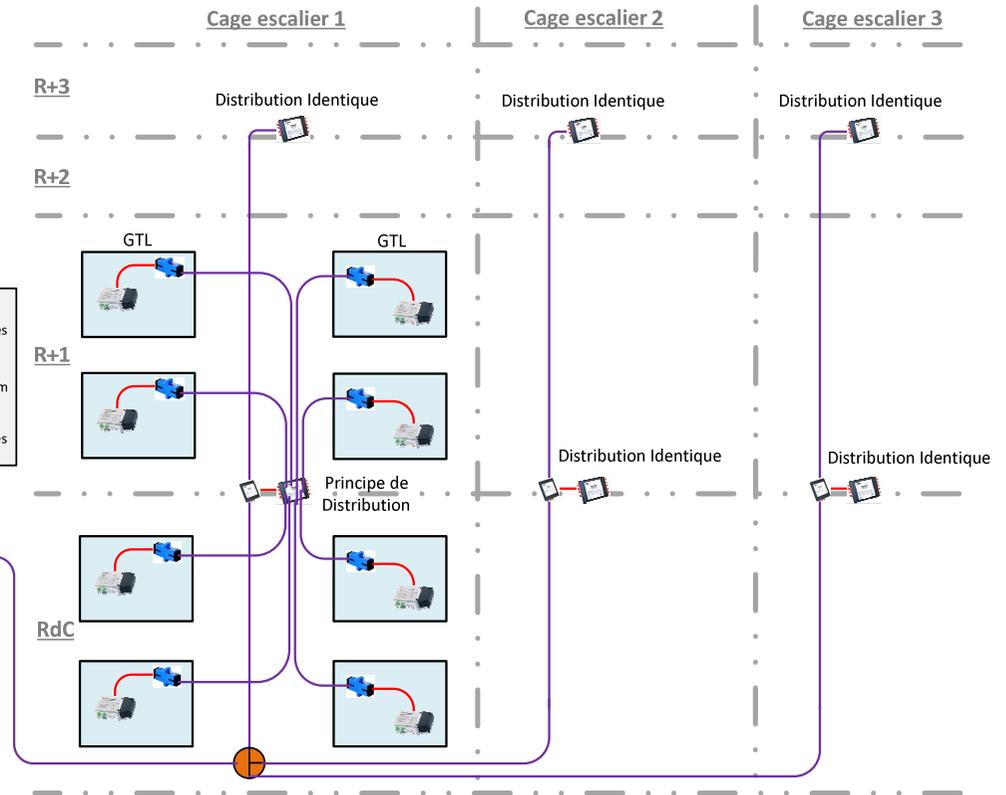
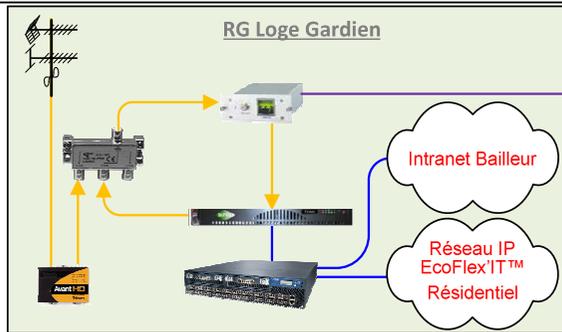
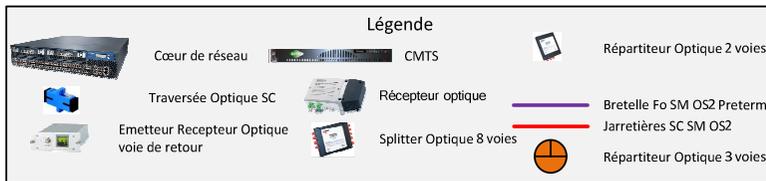
Les Services Fibrotiques des Résidents

- ❑ Le **Répartiteur Général** du **Réseau EcoFlex'IT™ Résidentiel** est aussi exploité pour :
 - **Centraliser les services délivrés par les systèmes IT résidentiels**
 - **Constituer le nœud central d'une colonne optique résidentielle unique et préconnectorisée de distribution des logements**
 - **Délivrer les services fibrotiques sur les téléviseurs, le vidéoportier et sur tout terminal IP ou RF rattaché au réseau résidentiel dans les logements**

Architectures Possibles du Réseau des Services Fibrotiques aux Résidents

Architecture Point à Multipoint :

- ↪ 1 FO pour tous les logements
- ↪ Solution la moins onéreuse mais techniquement la moins évolutive
- ↪ Pas de partage de la colonne avec les FAI



Architectures Possibles du Réseau des Services Fibrotiques aux Résidents

Architecture Point à Point :

- ↳ 2 ou 4 FO par Logement
- ↳ Solution plus coûteuse et techniquement plus évolutive
- ↳ Partage possible de la colonne avec les FAI

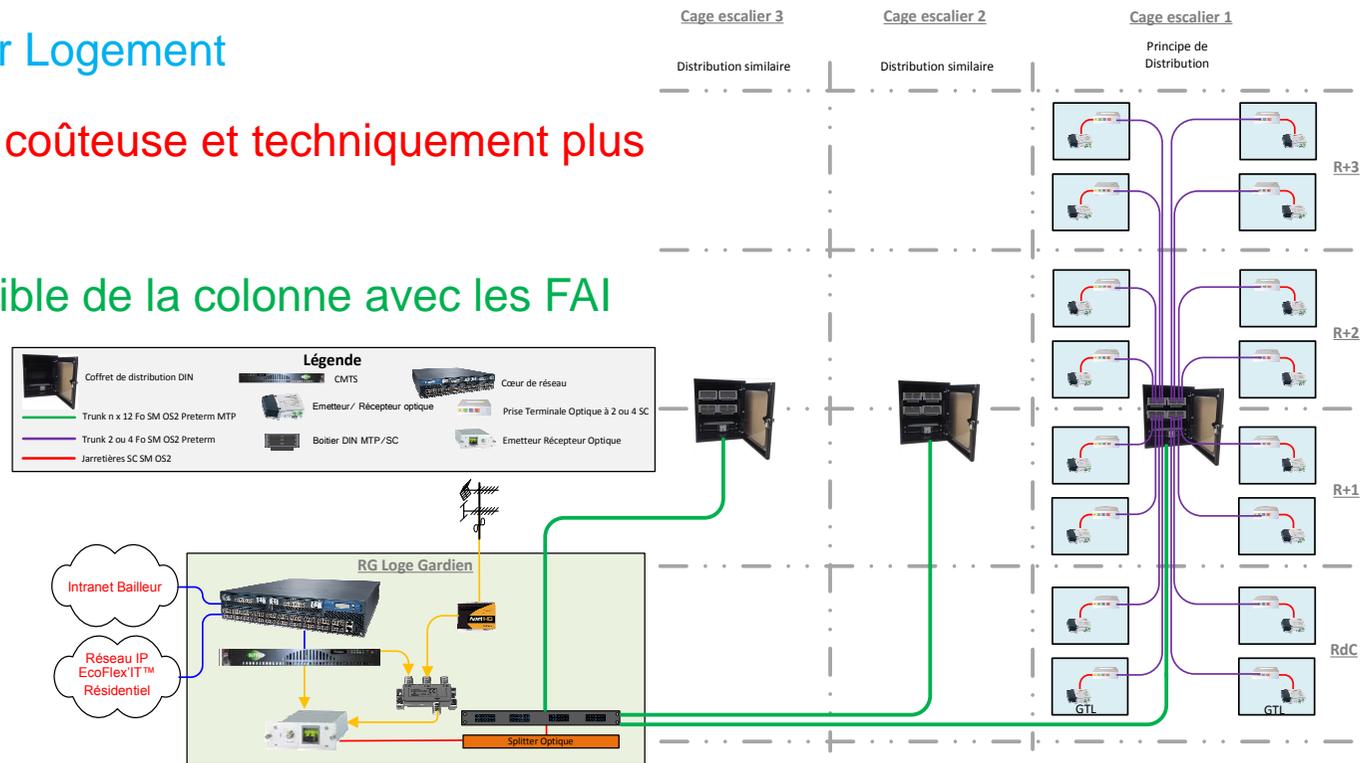
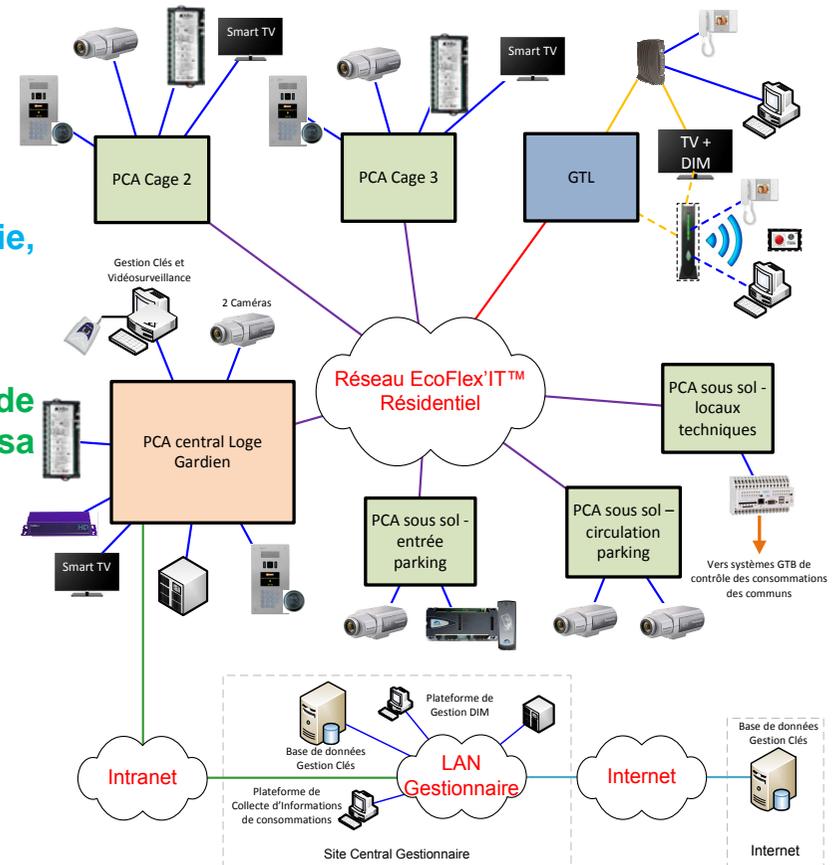
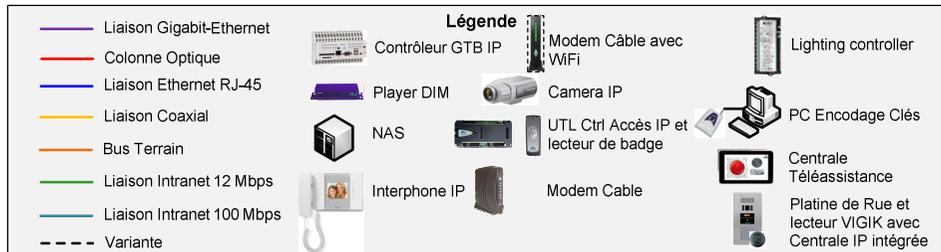


Schéma Global d'Intégration des Services Fibrotiques sur un modèle Réseau EcoFlex'IT™ Résidentiel

➤ **C'est une solution :**

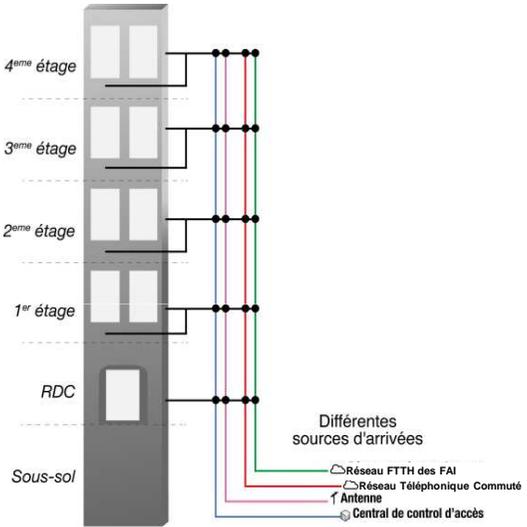
- ↪ **Cohérente et reposant sur IP et la Fibre Optique**
- ↪ **Supportant tous les services fibrotiques de la résidence**
- ↪ **Permettant de remplacer les colonnes TV et d'Interphonie, ainsi que FAI si autorisé**
- ↪ **Pérenne, grâce à son média optique haute performance**
- ↪ **Pouvant évoluer simplement en termes de Services et de Périmètre, grâce à sa standardisation et sa préconnectivité**



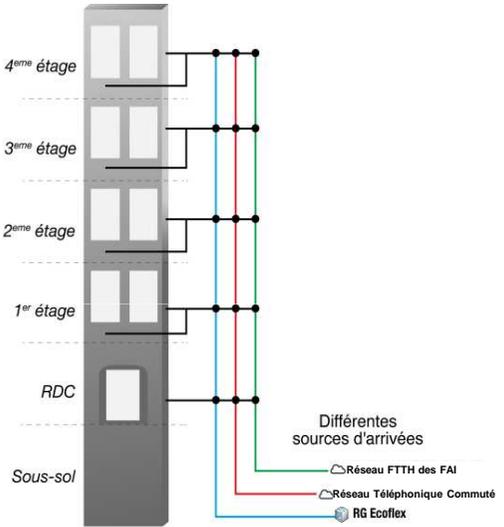
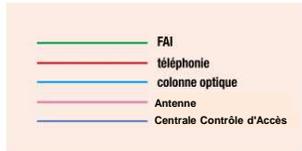


Institut pour le Développement de la Fibre Optique et des services liés dans l'Habitat Numérique

Economies Apportées par la Colonne Optique Unique Résidentielle

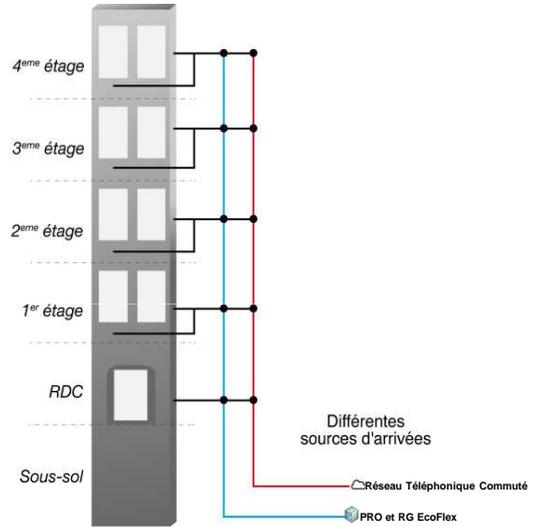


Situation Actuelle



Colonnes FAI, RTC et Résidentielle non-partagée avec FAI

Économie 100€ / logement à la construction



Colonnes RTC et Résidentielle partagée avec FAI

Économie 300€ / logement à la construction



Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

EcoFlex'IT™ Résidentiel : La Résidence 2.0

- ⇒ **Un Habitat accessible pour tous**
- ⇒ **Une sécurité accrue pour une meilleure valorisation du patrimoine, une meilleure sérénité des résidents, une baisse des dépenses de réfection**
- ⇒ **Baisse de l'énergie consommée pour le bailleur et des charges pour les résidents**
- ⇒ **Valorisation du rôle du gardien en tant qu'animateur de la vie locale**
- ⇒ **Une information vidéo étendue à l'environnement locale, réactive et aisément accessible par les résidents**
- ⇒ **Une installation et une intégration facilitées pour les nouveaux résidents**



Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

EcoFlex'IT™ Résidentiel : La Résidence 2.0

- ⇒ **Visibilité des consommations et des émissions carbone des résidences pour mieux rentabiliser les budgets de réhabilitation, une résidence écoresponsable et une meilleure valorisation du patrimoine**
- ⇒ **Diminution des coûts d'entretien des systèmes résidentiels grâce à une gestion de masse et à la disponibilité d'outils de signalisation et de gestion à distance**
- ⇒ **Meilleure continuité fonctionnelle des systèmes techniques pour les résidents**
- ⇒ **Simplification de la gestion des systèmes IT de par leur convergence de technologie**
- ⇒ **Rationalisation des procédures de maintenance/exploitation et de gestion des clés des résidents de par la centralisation des données**
- ⇒ **Un accès web à bas coût pour les résidents en difficulté sociale et les résidents âgés et/ou médicalisés requérant une télé-assistance de vie**



Vous remercie de votre attention

Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

Questions/Réponses

casanova@

L'art de vivre en réseau

« Le Prométhée »

65, avenue du Général de Gaulle

77420 Champs sur marne

Tel : 01.60.95.10.60. / Fax : 01.60.95.10.65.

info@casanova-sas.fr

www.casanova-sas.fr / www.casanova-life.com

InGeTel
BET
INGENIERIE TELECOM

12 rue de la Glacière

78720 Senlis

Tel : 01 30 47 51 95

contact@ingetel-bet.com

www.ingetel-bet.fr

www.ecoflexit.fr

IDFO-Habitat

Institut pour
le Développement
de la Fibre Optique
dans l'Habitat



Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

8^{ème} édition des Petit-déjeuner débat

« Dynamiser le marché des services dans les logements : Les Livres Blancs d'IDFO-Habitat numérique »

2^{ème} Partie.

- **Témoignages et visions de deux Bailleurs.**
- **Patrick ROBIN : Direction du patrimoine, PARIS HABITAT**
- **Denis BONLEUX : Direction technique du patrimoine, OGIF**
- **Conclusion par Ramez FAKIH, Président fondateur d'IDFO-Habitat numérique**

La Fibrotique une nouvelle approche pour le développement des services dans les immeubles d'habitation

IDFO-Habitat

Institut pour
le Développement
de la Fibre Optique
dans l'Habitat



8^{ème} édition des Petit-déjeuner débat

« Dynamiser le marché des services dans les logements : Les Livres Blancs d'IDFO-Habitat numérique »

Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés



EN BREF

Premier bailleur social public d'Europe

Avec ses **120.932 logements**, Paris Habitat-OPH représente le premier bailleur social public d'Europe. **2860 collaborateurs** dont **1200 gardiens**

Acteur majeur du logement social à Paris et en petite couronne

L'Office, grâce au soutien de la ville de Paris, œuvre à la fois à développer l'offre de logements sociaux et à offrir une meilleure qualité de vie et de services à ses locataires.

Des domaines d'intervention au cœur des problématiques urbaines actuelles

Construire, réhabiliter, aménager mais aussi développer la relation de proximité avec les habitants et animer la vie des quartiers tels sont les nombreux domaines

IDFO-Habitat

Institut pour
le Développement
de la Fibre Optique
dans l'Habitat



Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

8^{ème} édition des Petit-déjeuner débat

« Dynamiser le marché des services dans les logements : Les Livres Blancs d'IDFO-Habitat numérique »



1) Un retour sur le ressenti de nos chargés d'opération en construction neuve

- La « fibre optique » est vue comme une obligation supplémentaire qui engendre un surcoût. Cette obligation rejoint les obligations en tout genre qui « fleurissent » depuis quelques années
- Pour le chargé d'opérations le réseau fibre rajoute de la complexité et de l'encombrement. Il vient en plus des autres réseaux courants faibles « obligatoires » (Réseau ADSL, réseau TV, réseau d'interphonie, réseau de télé - relève des compteurs électriques ...)
- Le chargé d'opération doute sérieusement de la maturité de la fibre lorsqu'il échange avec les professionnels qui sont sensés maîtriser le sujet. Les connaissances et les savoir-faire des professionnels les plus concernés (BET courants faibles, entreprises « courants faibles », électriciens, « antennistes » ...) sont encore beaucoup trop faibles et parcellaires f. Ces professionnels orientent systématiquement le chargé d'opération – y compris le plus ouvert à l'innovation - vers les solutions classiques et matures (vers le cuivre pour faire simple avec une infrastructure dédiée à chaque usage)

La Fibrotique une nouvelle approche pour le développement des services dans les immeubles d'habitation

IDFO-Habitat

Institut pour
le Développement
de la Fibre Optique
dans l'Habitat



Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique



8^{ème} édition des Petit-déjeuner débat

« Dynamiser le marché des services dans les logements : Les Livres Blancs d'IDFO-Habitat numérique »

2) Un retour sur les attentes du chargé d'opération

- Le chargé d'opération a besoin de professionnels qui maîtrisent le sujet. De ce point de vue, le guide d'Objectif Fibre et les 2 livres blancs sont un bon point de départ
- Le chargé d'opération (et l'architecte d'ailleurs) souhaite diminuer le nombre de réseaux qui encombrant les parties communes
- Le chargé d'opération serait évidemment preneur d'une solution qui, pour une fois, conduirait à la baisse ou – à tout le moins – à la maîtrise des coûts de construction

Ma conclusion : Une première voie pour répondre à ces attentes serait que – à minima – le réseau en fibre optique puisse véhiculer la télévision et le service de contrôle d'accès comme le décrit le premier livre blanc

La Fibrotique une nouvelle approche pour le développement des services dans les immeubles d'habitation

IDFO-Habitat

Institut pour
le Développement
de la Fibre Optique
dans l'Habitat



8^{ème} édition des Petit-déjeuner débat

« Dynamiser le marché des services dans les logements : Les Livres Blancs d'IDFO-Habitat numérique »

Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique



Le pôle immobilier de l'OGIF, spécialisé dans le logement intermédiaire depuis 60 ans

Le pôle immobilier de l'OGIF est constitué de quatre sociétés filiales d'Astria : Ogif, Snr, Soguim et Apec location. Elles représentent environ 32 000 logements, majoritairement implantés en Île-de-France.

Le pôle immobilier de l'OGIF propose une **offre complète** de **logements intermédiaires**, s'ajoutant à la gamme de logements sociaux d'Astria. Présentation des quatre sociétés



La Fibrotique une nouvelle approche pour le développement des services dans les immeubles d'habitation

IDFO-Habitat

Institut pour
le Développement
de la Fibre Optique
dans l'Habitat



Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique



8^{ème} édition des Petit-déjeuner débat

« Dynamiser le marché des services dans les logements : Les Livres Blancs d'IDFO-Habitat numérique »

Denis BONLEUX : Le témoignage portera principalement sur 4 notions :

- La volonté de l'OGIF de fibrer son parc de logement et d'y intégrer les services
- La supervision à distance des services.
- La maintenance des réseaux et des systèmes
- Le personnel commercial et technicien, formé et qualifié.

La Fibrotique une nouvelle approche pour le développement des services dans les immeubles d'habitation

IDFO-Habitat

Institut pour
le Développement
de la Fibre Optique
dans l'Habitat



Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

8^{ème} édition des Petit-déjeuner débat

« Dynamiser le marché des services dans les logements : Les Livres Blancs d'IDFO-Habitat numérique »

• Conclusion par Ramez FAKIH, Président fondateur d'IDFO-Habitat numérique

- ✓ La simplification des réseaux
- ✓ Donner un sens à l'utilité de la fibre
- ✓ La maîtrise des compétences: La formation.

La Fibrotique une nouvelle approche pour le développement des services dans les immeubles d'habitation

IDFO-Habitat

Institut pour
le Développement
de la Fibre Optique
dans l'Habitat



Institut pour le Développement
de la Fibre Optique et des services liés
dans l'Habitat Numérique

8^{ème} édition des Petit-déjeuner débat

« Dynamiser le marché des services dans les logements : Les Livres Blancs d'IDFO-Habitat numérique »



Merci pour votre attention

La Fibrotique une nouvelle approche pour le développement des services dans les immeubles d'habitation